



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'AACC et Bpifrance sont parvenus à trouver des aménagements satisfaisants**

Paris, le 23 juin 2017 - Suite à [son communiqué de presse du 8 juin](#), l'AACC a été reçue par Bpifrance afin d'évoquer le sujet.

Au cours de cet entretien, l'AACC et Bpifrance ont pu confronter leurs points de vue tant divergents que convergents sur les modalités de cette compétition et de la communication qui s'en est suivie.

A cette occasion, Bpifrance a tenu à rappeler son profond attachement pour la collaboration avec les femmes et les hommes des agences et sa volonté de continuer à aider, protéger et soutenir les intérêts économiques de celles-ci.

Aussi, dans un climat d'écoute réciproque, l'AACC et Bpifrance sont parvenus à trouver des aménagements satisfaisants permettant à cette compétition de se dérouler dans des conditions proches des principes édictés dans la charte de la belle compétition. (<http://www.labellecompetition.fr/>).

L'AACC déclare : « nous tenons à remercier Bpifrance de nous avoir reçu rapidement et d'avoir su entendre un certain nombre de points qui nous semblaient fondamentaux. A l'issue de cet entretien nous avons pu trouver un compromis qui témoigne de l'attachement sincère et profond de Bpifrance au monde des agences. »

#### ***A propos de l'AACC***

*L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.  
[www.aacc.fr](http://www.aacc.fr) @AACClive*

**Contact presse : Emilie Rohmer | AACC | 01 47 42 27 26 | [erohmer@aacc.fr](mailto:erohmer@aacc.fr)**